

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — 10 » — 13 »
 Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.
 3 heures 13 minutes du matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus.
 2 — 08 — — soir, Omnibus.
 4 — 13 — — Express.
 7 — 11 — — Omnibus.
 Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.
 3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 47 — — soir, Omnibus.
 9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
 Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Dans une Note adressée le 27 avril au gouvernement prussien, le cabinet de Vienne s'attache à démontrer qu'il est urgent de régler la question des duchés, et discute la solution définitive à adopter. L'Autriche, dit la dépêche, est toujours disposée à assurer à la Prusse les avantages qu'elle lui a déjà accordés avant et dans la convention de Gastein. Elle propose de maintenir la souveraineté du futur duc de Schleswig-Holstein, en offrant de faire les concessions indiquées par la situation géographique des duchés, par les sacrifices de la Prusse et par les intérêts de l'Allemagne. L'étendue des concessions autrichiennes est développée dans un Mémoire annexé à la Note.

L'Indépendance belge a reçu de Berlin le télégramme suivant :

« En indiquant, dans sa seconde dépêche, les conditions auxquelles le futur souverain des duchés pourrait être installé, l'Autriche invite la Prusse à porter, de concert avec elle, l'affaire devant la Diète. Elle rappelle aussi le vœu des populations et la déclaration austro-prussienne à la conférence de Londres.

« Cette dépêche est regardée comme le résultat d'un plan de campagne concerté entre l'Autriche et les Etats moyens. Si la Diète proclame le duc Frédéric souverain des duchés, la Prusse considérera probablement un vote pareil comme un acte d'hostilité. »

Le Journal de Bruxelles qui, l'année der-

nière, publia le premier le traité de Gastein, donne aujourd'hui le texte du projet de réforme fédérale élaboré par M. de Bismark. En voici les principales dispositions :

1° Un Parlement sera convoqué sur la base du suffrage universel, mais avec quelques restrictions relatives à l'éligibilité des députés ;

2° Un pouvoir exécutif sera constitué, dans lequel l'Autriche, la Prusse et la Bavière auront seules une influence prépondérante ;

3° L'Allemagne sera divisée en trois groupes militaires formés par l'Autriche, la Prusse et la Bavière ;

4° La Prusse et la Bavière auront le commandement supérieur des forces militaires des Etats formant les deux derniers groupes. La Prusse commandera en chef la flotte fédérale, qui sera immédiatement créée ;

5° La Diète cesserait de garantir les possessions de l'Autriche, sauf à établir à ce sujet une entente ultérieure ;

6° Au Parlement appartiendra le vote du contingent des subsides pour l'armée et la marine, et des lois applicables à toute la Confédération ;

7° Enfin, la direction diplomatique sera exclusivement attribuée à la Prusse, qui laisserait cependant aux différents Etats le pouvoir de nommer leurs consuls respectifs. »

Comme on le voit, ce projet ne tend à rien moins qu'à l'anéantissement à peu près complet de l'influence autrichienne en Allemagne.

Il se confirme que la Prusse a envoyé à Dresde une Note demandant des explications

sur les armements de la Saxe. On pense que la Saxe niera ces armements et réclamera l'intervention de la Diète.

La Gazette de Vienne dit, au sujet de la dépêche-circulaire de M. le général La Marmora :

« On sait en Autriche ce qu'il faut penser de semblables assertions. On sait qu'elles reposent sur une altération complète des faits.

« On n'a vraiment pas besoin d'invoquer un autre témoignage que celui de la presse italienne, y compris la presse officieuse, pour prouver que la priorité des armements incombe à l'Italie, que ces armements non-seulement par le fait même de la priorité, mais aussi par leur caractère, portent un cachet évidemment offensif.

« L'Autriche n'a pas de désir plus vif que de maintenir la paix, et rien n'est plus éloigné de son esprit que la pensée d'une attaque contre l'Italie. Elle a opposé le calme et le sang-froid le plus parfaits aux déclarations du gouvernement, aux discours des Chambres, aux agitations de la nature la plus provocante, et ce n'est qu'après avoir eu des preuves incontestables de formidables armements de guerre de la part du cabinet de Florence que le gouvernement autrichien s'est cru obligé de penser également de son côté à des mesures qui ne présentent, du reste, qu'un caractère purement défensif.

« Y aurait-il une situation plus claire ? La politique d'un Etat a-t-elle jamais été attaquée d'une manière plus injuste ? Cette politique se meut pourtant dans les limites de la plus grande réserve ; elle n'a dépassé ni ne songe

à dépasser sur un seul point la limite imposée par le devoir de la conservation et de la défense. »

On annonce que le Crédit mobilier et le Crédit foncier autrichien, agissant de concert avec quelques puissantes maisons de banque, auraient ouvert au gouvernement autrichien un crédit de 9 millions et demi de florins, garantis par le produit des salines de Wieliczka.

En Italie, les préparatifs militaires continuent. L'Opinione annonce que le ministère a résolu de présenter un projet relatif aux mesures financières réclamées par la situation actuelle. On assure, en outre, que le gouvernement italien a autorisé la formation de corps-francs sous les ordres de Garibaldi.

On lit dans l'Opinione :

« Dans les circonstances exceptionnelles où se trouve le royaume, les ministres ont cru devoir mettre leurs portefeuilles à la disposition du président du conseil, en vue de faciliter une nouvelle combinaison ministérielle que le roi pourrait juger convenable. A la suite de cette démarche, le général de La Marmora a demandé à M. Ricasoli s'il était disposé à former un cabinet. M. Ricasoli a répondu qu'il ne croyait pas encore le moment venu pour une nouvelle combinaison ministérielle. De là, les bruits de crise qui ont couru. »

Les dépêches de Florence annoncent que la Chambre des députés a adopté à l'unanimité une proposition de M. Mordini portant que, dans les circonstances où se trouve le pays, il faut tout préparer pour la guerre.

FEUILLETON.

36

LA CHAMBRE DES OMBRES.

(Suite.)

Au bout d'un certain temps de recherches, M. Noirod releva ses lunettes en les posant sur son front.

« Ça va bien, ça va bien, dit-il à voix basse, je le pensais.

« Eh bien ! monsieur, continua-t-il en s'adressant à George, vous conviendrait-il d'acheter le Breil ?

— Oui, assurément, répondit George, si ma bourse me le permettait... pour le rendre à M. de la Blairie, bien entendu.

— Bon, vous y avez pensé ?

— Non, jamais.

— Comment ! vous me dites : assurément je l'achetterais.

— Oui, sans doute, s'il était à vendre et à ma portée.

— Eh bien, ça suffit.

— Mais il n'est pas et ne sera pas à vendre : jamais Mallard ne le lâchera.

— Bon, nous allons voir. Enfin, s'il était à vendre pour cent cinquante mille livres ?

— Eh mon Dieu ! je l'achetterais.

— Ça va bien, voulez-vous me signer un pouvoir ?

— Très-volontiers ; mais permettez, monsieur Noirod, nous courons après des chimères au lieu de nous occuper de ce qui est utile.

— De quoi, monsieur ?

— Du procès de Castel-Nuovo.

— Autre affaire.

— Mais c'est Mallard lui-même qui a les titres.

— Autre affaire ; procédons par ordre. Voulez-vous me signer ce pouvoir ?

— Volontiers ; mais enfin, le Breil n'est pas à vendre.

— Signez toujours : le Breil pour cent cinquante mille livres, il n'y a aucun danger.

« Bon. Ah ! non ; signez autrement, signez : George du Trehoux, Comte de Miré ; vous n'êtes pas comte du Trehoux, c'est du jargon, ni même comte de Miré, mais bien baron de Miré ; enfin la mode et l'ignorance, puis l'usage ont prévalu... Bien, très-bien. Maintenant au procès, si vous voulez. »

— Tenez, monsieur Noirod, voilà une note qui vous apprendra comme quoi les titres de Castel-Nuovo, que l'on croyait en la possession d'un sieur Martini, détenteur du domaine, sont au contraire entre les mains de Mallard.

— Bon, donnez, je lirai ça.

« Ah ! monsieur Gambon, fit tout-à-coup Noirod, vous vous acquittez mal de votre office, je vous avais recommandé de ne pas mêler les papiers, et j'aperçois là un des titres de Miré parmi ceux du Breil.

— Ce n'est pas possible, je n'ai pas touché à cette pièce, répondit Gambon.

— Comment ? voyez en tête de la liasse : Seigneurie de Miré.

Gambon prit la liasse et lut quelques instants à voix basse.

« Mais non, reprit-il ; ceci appartient bien à M. de la Blairie, voilà en effet le titre : SEIGNEURIE DE MIRÉ, disparition de Mme de la Blairie. Enquête faite par le sénéchal de Miré. Mais, en bas, voyez cette note de la main du chevalier : « Après ma mort, ma fille veillera avec un soin religieux à ce qu'aucun des papiers ci-inclus ne s'égaré ; je la laisse libre d'en faire usage s'il y avait espé-

rance pour elle de retrouver à leur aide les valeurs perdues ; mais, pour moi, j'ai repoussé les pressantes sollicitations de M. Mallard, qui, dans son dévouement à mes intérêts, a voulu maintes fois que je lui livrasse ces documents. Ma douleur ne peut souffrir de pareils retours, et jamais un regret de fortune ne s'y mêlera. »

— Eh bien ! s'écria George, c'est cette enquête qui valait des milliers d'écus pour Mallard.

— C'est juste, dit Noirod, si vous le soupçonnez d'avoir eu la main dans cette lugubre affaire.

— Ah !...

— Quoi ? Il faut parler.

— Je ne le puis pas en ce moment.

— Alors, ajournons ceci. La première question, celle du Breil, est décidée ; la seconde, celle du procès, je vais l'examiner ; pour la troisième, je vous attendrai. — Maintenant trouverai-je ici ou aux environs un homme et un cheval à ma disposition ?

— Vous trouverez tous ceux qui dépendent de Miré, monsieur Noirod, je vais donner des ordres. Et maintenant, vous n'avez plus besoin de moi ?

— Non, ça va bien ; voilà du travail, je vais passer la nuit ici ; puis demain nous verrons. »

Sans plus s'occuper d'autre chose, Noirod se mit

Dans la même séance, M. Scialoja avait présenté un projet de loi tendant à autoriser le gouvernement à pourvoir, par décrets royaux, même par des moyens extraordinaires, aux besoins financiers pour la défense de l'Etat. Sur la demande du ministre, l'urgence avait été déclarée.

Le projet de loi a été adopté sans discussion par 253 voix contre une.

Le *Corriere italiano* dit que tout est prêt au ministère de l'intérieur pour la mobilisation de la garde nationale.

Les nouvelles de toutes les provinces de l'Italie constatent l'enthousiasme des populations et des soldats pour l'appel sous les armes. Une grande démonstration a eu lieu à Naples en faveur des armements.

Les journaux constatent que la concorde règne entre les divers partis de la Chambre et du pays en présence des événements actuels. Ils trouvent étranges les nouvelles empruntées à l'*Indépendance belge*, et suivant lesquelles la France aurait pris envers l'Autriche, au nom de l'Italie, des engagements au sujet de l'avenir.

Les journaux disent que cette nouvelle ne peut être qu'une supposition inexacte, basée sur le fait d'ailleurs notoire de l'attitude purement défensive de l'Italie.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

C'est l'Italie, assure-t-on, qui prendrait l'initiative des hostilités, soit directement et comme menacée par l'Autriche, soit indirectement et à l'aide d'une expédition de flibustiers analogue à celle de Garibaldi dans le royaume de Naples. L'armée prussienne descendrait alors dans la lice et la France, dit-on, n'apparaîtrait que plus tard, lorsque ses intérêts et le maintien de l'état de choses qu'elle a créé en Italie lui paraîtraient menacés.

Déjà les hommes compétents s'occupent de la question militaire, dissertant sur les chances probables des combattants, et l'on répète beaucoup le mot prêté au maréchal Benedeck : « Je me charge d'aller en quinze jours de Vienne à Berlin. » L'Autriche, remarque-t-on, est de ce côté bien supérieure à la Prusse; de la frontière de Bohême à Berlin, le pays est plat et tout en plaine, sans aucun obstacle capable d'arrêter une armée.

De plus, l'Autriche ayant la Saxe pour elle, serait garantie sur son flanc. Il n'en est pas de même de la Prusse, qui aurait la Saxe sur son flanc droit en envahissant le territoire autrichien, et qui trouverait immédiatement en Bohême un sol accidenté, des montagnes et des bois offrant de sérieux obstacles à une marche en avant. Le mot de Benedeck, s'il n'est pas vrai, est donc au moins vraisemblable, et nos gens de guerre ne feraient pas de pari en faveur de la Prusse si elle ne devait

compter sur aucun autre concours que celui de l'Italie.

— La situation devient de plus en plus complexe et funeste pour tous les intérêts de l'Europe. Ce qui peut donner encore une idée de la bonne foi du cabinet de Florence, dans ses protestations pacifiques, c'est l'ordre donné à plusieurs banquiers italiens, à Paris, d'avoir à payer des commandes pour une quantité considérable de chemises rouges à l'usage, évidemment, des garibaldiens que l'on est en train de recruter.

On lit dans la *Presse* :

Nous croyons pouvoir annoncer que le prince de Metternich s'est rendu chez M. Drouyn de Lhuys et lui a déclaré que l'Autriche était prête à désarmer complètement dans la Vénétie, si la France voulait donner l'assurance qu'elle ne serait pas attaquée de ce côté par l'Italie.

On ne connaît pas bien encore la réponse de M. le ministre des affaires étrangères qui, d'ailleurs, ne pouvait pas prendre d'engagement dans une première entrevue, mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'Autriche fait tout ce qu'elle peut pour conjurer la guerre.

Une dépêche de Londres nous apprend que le ministère a résolu de ne pas donner sa démission. M. Gladstone doit annoncer au Parlement que le gouvernement lui soumettra lundi prochain un projet de bill pour une nouvelle répartition de sièges.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

On lit dans l'*Evénement* :

Le *Great-Eastern* se dispose à recommencer la tentative, qui a si malheureusement échoué l'an passé, de l'immersion du câble transatlantique.

Il reprendra la mer au mois de juillet, avec un nouveau câble qu'on arrime en ce moment à bord du *Léviathan*.

— On racontait récemment devant nous un mot superbe de Liszt à l'époque où il donnait des concerts à Saint-Petersbourg. C'était sous le règne du tzar Nicolas, d'impérieuse mémoire. L'empereur était présent, entouré de toute sa cour. Liszt commença, mais au milieu du morceau, levant les yeux sur le tzar, pour juger de l'impression produite, il le voit en conversation avec un de ses aides-de-camp. L'artiste, irrité, continue avec dépit, tandis que l'empereur poursuit son entretien. Enfin Liszt, n'y tenant plus, s'arrête brusquement au milieu d'une phrase, et reste immobile.

Surprise générale; on regarde, on s'émeut, et le tzar fait demander la cause de cette interruption subite.

« Quand l'empereur parle, répond Liszt, tout le monde doit se taire. »

Le lendemain, le tzar, qui avait compris, fit remettre au grand artiste une magnifique épingle de diamants.

— Savez-vous par quel jeu les membres d'un cercle de Paris ont remplacé le baccarat, récemment interdit, ainsi que nous l'avons dit ?

Ils jouent au *bouchon*. Ce jeu populaire, généralement relégué à la barrière, a fait son entrée dans un cercle élégant, et on y semble prendre un plaisir extrême.

Il est vrai que pour donner un peu de saveur et d'intérêt à cette partie roturière, on remplace par des louis les sous traditionnels. — On arrive encore, de cette façon, à perdre quelques milliers de francs dans sa soirée. C'est toujours cela !

Malgré l'attrait de ce jeu, fort inusité jusqu'ici dans les cercles aristocratiques, il n'est pas probable qu'il s'y acclimate d'une façon bien durable. — Bon, pour rire, une fois, ces délices-là, — c'était un peu comme le vin bleu, — on en boit, « pour voir » et on le trouve presque bon, mais en faire son ordinaire, — jamais !

— L'*Indépendance belge* donne aujourd'hui, dans sa chronique, deux nouvelles à la main qui ont, depuis longtemps, fait leur tour de France; mais elles sont très-amusantes :

« Deux jeunes gens, qui avaient copieusement et joyeusement soupé, rentraient ensemble, l'un soutenant l'autre, et nul ne les soutenant. Aussi décrivaient-ils des arabesques à faire frémir et à faire rire.

» Devant la porte cochère de son domicile, l'un des deux s'affaissa tout-à-coup. L'autre, devant cette chute, puisa une énergie subite et extraordinaire; il chargea son ami sur une épaule; tira le cordon et, gagnant l'escalier, se hissa avec son fardeau jusqu'au premier ou au second étage où demeurait son camarade. Là, il posa son ami contre le mur, le fouilla, trouva la clef de sa chambre, puis, ouvrant la porte et apercevant de longs rideaux fermés, les souleva et jeta plutôt qu'il ne déposa son fardeau dans l'alcôve.

» — Ronfle à ton aise! se dit-il la conscience satisfaite, et il descendit.

» Mais quelle n'est pas sa stupeur, en sortant de la maison, quand il trouve sur un énorme tas de paille, qu'un marchand de fourrages a oublié de rentrer, son ami mollement étendu! Est-ce un rêve? Les ivrognes sont opiniâtres : ce sont eux qui finiront par prendre la lune avec les dents. Notre jeune homme s'étire, se frotte les yeux, ramasse son ami, le remet sur son épaule, remonte avec lui et recommence l'opération.

» Cette fois, bien certain de ce qu'il a fait, il redescend. Mais son compagnon est toujours descendu plus tôt que lui.

» Pourtant, il ne dort plus, il est debout, éveillé, dans la paille, et même à demi dégrisé.

» — Ingrat! dit-il à son porteur, que t'avais-je fait pour que tu tentasses de me tuer ?

» — Comment ?

» Il raconta alors que son compagnon avait pris les rideaux de la fenêtre pour les rideaux de l'alcôve, et la fenêtre ouverte pour le lit.

» S'il n'y avait pas eu de la paille! mais la Providence en met toujours sous les chutes des ivrognes. »

— « Un couple montait avec émotion les escaliers de la mairie de T... Le futur, par mégarde, met le pied sur la robe de sa future, qui se retourne et lâche brusquement cette exclamation :

» — Maladroit !

» Le futur s'incline et on continue l'ascension.

» M. le maire est à son poste, ceint de l'arc-en-ciel; il ouvre le Code, met ses lunettes et dit d'une voix qui n'appartient qu'aux fonctionnaires :

» — B..., consentez-vous à prendre pour épouse Jeanne-Marguerite A...

» — Pas si maladroit! répond le futur... passé.

» On comprend l'effet, le coup de théâtre : les mamans s'évanouissent un peu; les pères se montrent légèrement le poing; M. le maire retire ses lunettes et ferme son Code. Après la première explosion, on finit par s'entendre.

» Le jeune homme déclara que s'il avait changé, c'était à cause du mouvement d'impatience de sa future. Il a craint pour l'avenir, pour les maladresses possibles : il est bien décidé désormais à mourir garçon. Mais, après tout, il veut agir en galant homme et réserver le beau rôle à mademoiselle A... C'est elle qui le refusera. Elle pourra ainsi se marier plus tard sans déchet...

» Les choses ainsi convenues, on se présente de nouveau devant M. le maire, qui remet ses lunettes, rouvre le Code et recommence l'interrogation sacramentelle :

» — B..., consentez-vous ?

» Cette fois le futur répond en souriant : Oui.

» Vient le tour de la future. Mais celle-ci, au lieu de répondre : Non, selon les conventions arrêtées, articule gracieusement un Oui des plus sonores. Le maire, au milieu de l'ébahissement général, dit :

» — Au nom de la loi, vous êtes unis.

» B... reprend alors la parole :

» — C'est tricher! s'écrie-t-il : ce n'est pas ce qui avait été convenu. Ce ne peut être sérieux.

» M. le maire, ôtant ses lunettes et refermant son Code, répliqua :

» — Ici, tout est sérieux, on ne joue pas la comédie.

à feuilleter ses dossiers; il y fut bientôt absorbé au point de répondre à peine à George, lorsque celui-ci vint prendre congé de lui, après avoir reconduit et remercié chaleureusement l'honnête Gambon.

Désormais il était temps de songer au départ pour la ferme des Ruaux. Toutefois, avant de faire atteler, George, par mesure de prudence, éloigna sous divers prétextes dame Herbault et Josen. Lafleur seul, de toute nécessité, devait voir Mme de la Blairie monter en voiture. On eût pu sans doute recourir à quelque ruse pour le tromper. Mais dans deux heures allait expirer l'obligation rigoureuse au secret promis, et jusque là si exactement gardé; d'ailleurs Lafleur était un garçon sûr. George lui parla sans détour. La stupéfaction, puis la joie du fidèle serviteur se traduisirent par des exclamations énergiques dont il avait l'habitude d'émailler ses discours.

« Ah! monsieur George, dit-il, les premiers étonnements passés, ça m'ôte un fameux poids de dessus le cœur. Penser que c'était moi qui conduisais madame le jour du malheur! Depuis, il y en a plus d'un qui m'ont dit de vilaines paroles à propos de ça. Jour de Dieu! ma bonne matresse, je lui aurais donné tout mon sang; mais justement, ce jour-là,

il s'est trouvé comme figé dans mes veines, par diablerie, je pense.

— Mon brave Lafleur, tu as vu si le plus petit soupçon a jamais plané sur toi au Breil, répondit George. Maintenant, silence absolu, et attelle vite. »

George allait sortir de l'écurie, Lafleur le rappela.

« Pardon, monsieur, j'oubliais; tantôt, comme j'étais dans l'avenue, un homme, une espèce de rôdeur, m'a arrêté pour me donner un petit billet, ça m'avait passé de l'idée de vous le remettre en arrivant.

George prit le papier qui ne contenait que ces mots : *Vous pouvez parler, les camarades sont avertis.* »

« Ah! s'écria George, voilà qui arrive à point nommé. » Puis il courut à la chambre de Mme de la Blairie, et, après s'être concerté avec elle, il se rendit dans la pièce où travaillait Noiro.

« Qu'est-ce? dit l'avocat sans lever les yeux.

— L'explication que je n'ai pas pu vous donner il y a une heure, monsieur Noiro.

— Bon, ça va bien, parlez. »

Se conformant au style de Noiro, George raconta succinctement les faits relatifs à l'enlèvement, à la

captivité et à la délivrance de Mme de la Blairie, fit ressortir la part prise par Mallard au premier de ces événements.

Quand il eut fini, Noiro, au lieu de répondre, se mit à feuilleter le dossier ouvert devant lui, marquant au crayon certains passages. George trouvait le procédé singulier et s'impatientait.

Enfin Noiro releva la tête.

« Voyons, une seule question, monsieur, et je ne vous retiendrai plus; Mme de la Blairie pourrait-elle reconnaître l'homme qui lui a pris son portefeuille ?

— Non, m'a-t-elle dit, son trouble dans le moment ne lui permettait pas de bien voir.

— C'est juste, c'est juste. Peu importe, après tout; voilà une enquête, il y a des faits et des témoignages; on reprendra ça, et on y jettera assez de lumière pour de bons yeux.

— Ainsi, première affaire, le Breil; seconde affaire, Castel-Nuovo; troisième affaire, enlèvement et tentative d'assassinat. Bon, j'ai tout ce qu'il me faut, monsieur, vous pouvez partir, je vous présente mon respect. »

Et Noiro se replongea dans ses papiers.

XXIII.

George n'était pas fâché d'être libre; le jour touchait à sa fin, la calèche attelée depuis une demi-heure attendait à la porte de la tour; il y aurait eu cruauté à retarder sans nécessité absolue le moment où, par un bienfait inespéré de la Providence, les liens d'une famille, brisés la veille, allaient être miraculeusement renoués.

George se hâta d'aller chercher Mme de la Blairie. La pauvre femme était dans les larmes.

« Mon cher George, lui dit-elle, vous paraissez étonné de me voir en cet état. Hélas! j'ai trop souffert pour croire à mon bonheur; à mesure qu'il semble plus proche, j'imagine que c'est un rêve qui va s'évanouir. Allons, je suis bien faible, pardonnez-moi, votre âme sans doute ne connaît point ces défaillances.

— Vous me feriez bien injure, madame, répondit George, d'un air affligé, en me croyant incapable de comprendre vos sentiments et même de les partager.

— C'est vrai, George, vous êtes bon, je ne voudrais pas pour toute chose au monde vous faire de la peine. Sais-je ce que je dis? Donnez-moi votre bras et partons. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous apprenons, et de source très-certaine, que les difficultés soulevées à l'égard de l'hôtel des postes et du télégraphe sont complètement aplanies et que le projet recevra son exécution sans aucune modification.

Lundi soir, une rixe s'est engagée à Varrains, entre les sieurs R... et Brisson, de Saumur. Brisson est resté presque sans vie sur la route. Il a été ramené à Saumur sur les 9 heures du soir, et est mort en arrivant à son domicile.

Nous ne pouvons entrer dans le détail de cette malheureuse affaire. Une enquête est ouverte. Comme toujours, la rumeur publique a exagéré les faits.

Hier, un individu a été arrêté comme complice dans un infanticide commis à Artannes. La justice informe.

La compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans a l'honneur de prévenir le public qu'à l'occasion du Concours régional agricole qui doit avoir lieu à Nantes, du 28 avril au 6 mai 1866, il sera délivré les 5 et 6 mai, aux gares de Châteaulin, Napoléonville, Saint-Nazaire et Saumur, ainsi qu'aux différentes gares et stations comprises entre ces divers points et Nantes, des billets aller et retour, de toutes classes, pour Nantes, avec réduction de 40 p. 100 sur les prix ordinaires des places.

Ces billets donneront droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, les trains-express et les trains-poste exceptés. — Ils seront valables, pour le retour, jusqu'au 7 mai inclusivement.

NOTA. — Les voyageurs qui profiteront des billets ci-dessus n'auront pas droit, dans les voitures correspondant avec le chemin de fer d'Orléans, aux réductions de prix qui sont faites, dans certains cas, aux voyageurs en provenance ou en destination des localités desservies par ces entreprises.

On lit dans l'Union bretonne, de Nantes :

« La procession qui a eu lieu pour honorer la bienheureuse Françoise d'Amboise, » a été très-brillante. Favorisée par un temps splendide, elle a parcouru son vaste itinéraire au milieu d'une foule immense, dans laquelle l'élément étranger à la ville dominait évidemment, tant a été grand l'empressement des populations à venir prendre part à cette fête religieuse.

« Tout s'est passé dans un assez grand ordre, et la cérémonie a eu un éclat remarquable.

« Dans une station qu'elle a faite au vieux château des ducs de Bretagne, la procession a assisté à l'exécution d'une cantate écrite expressément pour la circonstance par M. A. Bourgault-Ducoudray. Cette cantate, d'un

Durant le trajet ils échangèrent de rares paroles. La respiration de Mme de la Blairie, courte et un peu convulsive, trahissait les battements de son cœur. George passait à chaque instant la tête par la portière, les chevaux du Breil lui semblaient n'avoir pas leur vitesse habituelle.

Cependant tôt ou tard, on finit toujours par arriver. A l'entrée de la cour de la ferme, la voiture s'arrêta.

« Madame, dit George, je vais aller chercher Louise. »

Mme de la Blairie lui serra la main en lui faisant un signe de tête.

— Allez, ajouta-t-elle d'une voix entrecoupée, je vous donne un quart-d'heure pour préparer... Dites les choses à moitié ou entièrement, comme vous voudrez, et que votre bon ange vous inspire !... Mon Dieu ! je meurs de joie, d'espérance et de crainte... Allez, George, allez ! »

Le jeune homme vola jusqu'à la maison ; puis, sans s'arrêter dans la première chambre, au grand ébahissement des gens, il courut droit à l'autre porte et frappa deux petits coups.

« C'est lui ! mon père, » s'écria Louise en ouvrant. (La suite au prochain numéro.)

grand style et d'une large facture, a obtenu un légitime succès. Si l'assistance avait pu applaudir, elle l'eût certainement acclamée.

Sortie vers une heure de la cathédrale, la procession n'y est rentrée que vers quatre heures. »

On achève, dit le même journal, d'installer sur le cours Saint-Pierre les instruments du Concours régional agricole.

Les concurrents de la région hors Nantes sont peu nombreux. Ils ont sans doute redouté la comparaison avec les produits de nos usines locales.

Parmi les exposants de la région hors Nantes, nous remarquons MM. Neveu, de Saumur; Passon père et fils, de St-Lambert (Maine-et-Loire); L'homme, de St-Lambert.

Une découverte assez curieuse vient d'être faite. En arrosant les légumes et les arbres fruitiers avec une solution de sulfate de fer, on obtient, paraît-il, des résultats étonnants. Les haricots gagnent en grosseur près de 60 p. 100, et le goût en est beaucoup plus savoureux. Parmi les fruits, celui qui profite le plus de ce traitement est la poire. — Désormais, il ne faut plus laisser se perdre les vieilles ferrailles, puisque, mêlées à l'eau, elles produisent presque autant que le fumier.

Le pommier a pour ennemi un petit puceron qui attaque son écorce et lui cause une maladie se traduisant par des bourrelets très-apparents; agglomérés sur les branches, ces pucerons sont d'une couleur blanchâtre. Pour les détruire, on conseille de faire bouillir un gramme d'acide phénique dans un litre d'eau, d'agiter pendant une minute et de brosser, avec une brosse à peintre, à soies souples, l'écorce des arbres envahis. (L'acide phénique est un caustique dont il ne faudrait pas exagérer la dose; éviter d'y toucher avec les doigts; se garantir le visage avec soin).

MORTIER IMPÉNÉTRABLE A L'EAU.

Le mortier préparé de sable et de chaux acquiert plus de solidité en y mêlant du charbon de terre réduit en poudre; mais cette poudre est surtout recommandable pour le mortier fait de ciment et de chaux, et s'emploie dans les murs que l'on veut élever dans l'eau, ou qui sont exposés à l'eau, puisqu'elle leur donne une plus grande solidité et les rend imperméables. — Voici le mélange nécessaire :

On prend deux portions de ciment pulvérisé, une de charbon de terre bien réduit en poudre, et une portion et demie de chaux détrempée. — Ces portions sont d'abord mêlées ensemble, et ensuite bien remuées dans l'eau. — Le mortier ou la pâte qui provient de ce mélange durcit successivement et résiste absolument à l'action de l'eau.

ENGRAIS DE COLLE FORTE.

Recette à essayer pour activer la végétation des arbres fruitiers, surtout en plantant, et quand les arbres très-vieux s'éteignent. Il s'agit de faire dissoudre 500 grammes de colle ordinaire dans 50 litres d'eau, et de se servir de la gelée ainsi produite, et allongée d'eau au besoin, pour arroser, tous les deux ans, au dessus de l'extrémité des racines des arbres, c'est-à-dire à la distance de la tige où l'on suppose que les spongioles se trouvent.

Théâtre de Saumur.

La soirée théâtrale de mardi était toute militaire. On devait représenter *le Châlet* et *la Fille du régiment*. La composition de l'affiche était une garantie de succès: tout Français naît soldat. Aussi la scène sait-elle tirer un excellent parti des divers épisodes de la vie militaire, et les acteurs sont-ils généralement très-heureux dans ces rôles.

Le Châlet avait déjà été joué il y a quinze jours à peine, les honneurs qu'il a eu nous ont valu une seconde représentation; nouvelle occasion d'applaudir la jeune Betty dans son châlet, à la merci d'une troupe ennemie. Que

sa voix si douce, si pure, n'a-t-elle en force et en portée ce qu'elle possède en justesse, et M^{me} Marco serait une actrice parfaite.

Le fermier Daniel était représenté par M. Ducos qui joint à une voix faible mais agréable, un très-joli talent de chanteur et d'acteur.

Après *le Châlet*, la troupe a abordé *la Fille du régiment*, musique de Donizetti. Le principal personnage est encore notre prima dona M^{me} Labat. Tous les rôles semblent créés pour elle; elle a interprété devant le public de notre ville des scènes bien variées, et toujours elle a recueilli une ample moisson de bravos. Mardi, elle apparaissait sous le costume d'une gentille cantinière. Le petit air martial de Marie la vivandière lui convenait à merveille. Elle a soutenu avec intérêt et toujours avec la même passion son amour pour le régiment et pour la gloire. M^{me} Labat a chanté avec tout le talent que nous lui connaissons la *Chanson du régiment*, et elle a électrisé la salle entière, quand à la vue du drapeau de la France, sur le point de se marier, elle a entonné le grand air de *Salut à la France*. Mais nous eussions désiré trouver en la jeune cantinière plus de feu, plus d'ardeur à l'instant où on lui a confié l'aigle du régiment. M^{me} Labat, qui est encore jeune, n'aura pas eu le bonheur de voir Rachel chanter *la Marseillaise*.

Le vieux sergent, le grognard par excellence, s'est acquitté de son rôle avec beaucoup de succès. M. Alzieu, a-t-on déjà dit, charge parfois outre mesure. Cela tient sans doute aux efforts constants qu'il fait pour donner aux notes basses toute l'ampleur désirable, et cette étude forcée a dû influer sur son jeu. Il est un talent pour lequel il n'a point d'égal parmi ses collègues: il se grime avec une rare perfection; il sait parfaitement approprier son physique aux exigences de ses personnages.

M. Berti, cet excellent ténor, succombe toujours dans le parler. Peut-être devrait-il, comme Demosthène, se retirer sur les bords de la mer, et là, dans la solitude, recourant au même procédé que l'orateur de la Grèce, s'appliquer à surmonter un défaut qui, s'il n'est vaincu, n'est sans doute pas invincible.

Le public a eu beau murmurer contre le piano, M. Nestor le maintient toujours. Tout le tapage qui s'est fait à son occasion n'a pas contribué à le rendre plus juste, les cordes semblent s'être détendues; il ne conserve pas toujours son accord. Vivons sur l'espérance.

Ce soir, spectacle d'un autre genre. La troupe de comédie jouera *le Lion amoureux*, de M. Ponsard. Bonne chance, et pour les spectateurs et pour les acteurs!

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

La *Presse*, de Vienne, du 2 avril, publie le télégramme suivant, de Dresde, venant d'une source officieuse :

« La dépêche prussienne a le caractère d'une sommation; elle demande des explications sur les armements de la Saxe et la menace de mesures militaires dans le cas où ces explications paraîtraient insuffisantes, ou que la Saxe refuserait de désarmer. »

Florence, 1^{er} mai soir. — Une démonstration populaire en faveur de la guerre a eu lieu ici, au cri de: Vive le roi! vive l'armée! vive Garibaldi!

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

POÉSIE.

LE MOIS DE MAI.

A MADEMOISELLE A. M.

Diffugent nives, redeunt jam gramina campis
Arboribusque comae. . . .
(HORACE. Odes IV, 12.)

Quel souffle a donc passé, que la terre parée,
Jetant là son linceul et sa froide livrée,

S'emplit d'ivresse et d'amour;
Que tout s'éveille en la nature,
Qu'aux prés la brise murmure,
Que le lys s'entr'ouvre au jour ?

Quel souffle a donc passé, que tout reprend courage;
Que le déshérité, à son amer breuvage,
Quel qu'il soit, trouve encore une goutte de miel;
Qu'il vent tout oublier: la misère, la tombe,
Le travail et la lutte où saignant il succombe,
La terre et ses dégoûts pour regarder au Ciel ?

Pourquoi! — Interrogez le nid aérien
Qu'a suspendu l'oiseau sur ce frêle soutien,
Mystère d'avenir, abrité de son aile,
Balancé par le vent! —

A travers les taillis, la lumière ruisselle,
L'univers vivifié respandit, étincelle
Sous l'œil du Dieu vivant!

Oh! laisse s'imprégner ton âme rajeunie
De ce que le printemps, comme en un vague son,
Épand de foi, d'espérance, d'entraînante harmonie,
Fais que ton âme aussi vibre à cet unisson.

Mai nous est revenu; les hauts gazons frémissent
Comme un sein virginal aux lèvres de l'amant;
Les troupeaux effarés par la plaine bondissent,
La fleur se penche au jour plus langoureusement.

Mai, c'est, à chaque aurore un azur plus limpide,
La sève s'épanchant en gracieux rameaux;
C'est le ruisseau roulant, cascades rapide,
Son onde babillarde au revers des coteaux.

Mai, c'est le blond pollen, fécondante poussière
Qui vole et qu'en passant tamise le roileil;

Dans un voluptueux sommeil
C'est le lézard brillant chatoyant sur la pierre;
C'est l'insecte d'un jour qui cherche la lumière,
Comme étonné de son réveil.

Mai, c'est l'oiseau des bois, c'est le grillon sous l'herbe,
Jetant leurs cris joyeux aux échos de nos champs;
C'est la timide enfance, avec sa folle gerbe,
Qui gambade rieuse et gazouille au printemps.

Mai, c'est le mois béni qui donne à toute chose
L'air plus pur pour s'épanouir:
A la biche son faon, à l'églantier sa rose,
Au cœur de la Vierge un soupir.

Revenez, revenez, ô phalanges lointaines,
Accords mélodieux, premiers soupirs du cœur;
Les amours, même morts, s'en rappeller les peines,
C'est plus que du regret, c'est encor du bonheur.

Vivez et jouissez, créatures charmantes,
Pour vous les buissons épineux
Gaiement jettent au vent leurs neiges odorantes.
Ecoutez: Mille voix à vos voix renaissantes,
Mille accents, de la terre ont monté radieux.

Partout la vie est empreinte,
Par toute la vaste enceinte
Qu'embrasse dans son étirement
Au loin l'immense horizon,
De l'épaisseur de la feuillée,
Du haut des monts, de la vallée,
Jusqu'à la perle distillée
Qui scintille sur le gazon.

— Du moindre atôme enfin, un hozannah sonore
Comme un flot d'encens a jailli;
On dirait que, par chaque pore,
Le globe entier ait tressailli!

Partout autour de nous du doigt divin la trace
Apparaît grande et belle à notre être exalté,
L'Eternel se fait lire au moindre coin d'espace;
Au ciel on lit amour, en bas fécondité!

Hélas! il vient un jour où le bouquet s'effeuille,
Retombant desséché au rebord du chemin,
Où le rameau de mai qu'à l'aubépine on cueille,
Pétale après pétale a quitté notre main.

Oui, nous vieillissons vite, à la joie, à la peine;
Oui, nos ans tour à tour tombent comme s'égrène
Un collier sous nos doigts jaloux;
Oui, chacun des instants que le Ciel nous apporte
S'enfuit, rapide et dans sa fuite emporte
Quelque chose de nous.

Oh! ne nous plaignons pas! c'est la loi que tout cesse,
L'amour au cœur et la verdure au bois;
Qu'au jour donné nos rêves de jeunesse
Meurent et qu'on dise: *autrefois!*

C'est la loi: l'homme atteint l'âge qui décolore;
Tôt ou tard le soir vient, qui pâlit son aurore;

Tôt ou tard l'hiver vient, qui fane son printemps;
Puis..., c'est un peu de poudre au caprice des vents.
Et qu'importe après tout notre course éphémère
A son terme fatal au bout de la carrière,
Le sol doit manquer à nos pas.
Il n'est si dur métal que la rouille ne ronge;
Il n'est si belle nuit qui n'ait son dernier songe,
Ses dernières illusions.
Six mille ans l'ont redit, six mille ans qui s'effacent
Au fond du gouffre avide où roulent et s'entassent
Les générations.
Qu'importe le limon, s'il reste encor le germe,
Si le soir ténébreux de notre dernier terme
N'est que l'aube d'un jour nouveau;
Qu'importe qu'au cercueil insensible il sommeille,
Si vivace et sans fin l'immortalité veille
Sous la pierre de son tombeau.
Notre siècle pourtant, esprit fort, c'est le doute....
Oh! moi, je vous le dis : heureux qui, dans sa route,

Pour le bémol, vers le Maître inconnu,
Quand le soleil brillait, quand s'effeuillaient les roses,
Lorsque l'air embaumait, par les luzernes roses,
Tout rempli d'amour est venu.
Quand tout aime ou fleurit à la saison riante,
Heureux qui s'est senti raffermi, ranimé,
Comme l'abeille diligente,
Vient butiner déjà la corolle naissante;
Heureux qui put puiser le nectar parfumé,
Aspirer à longs traits la coupe d'espérance,
Cette ardente sève du cœur
Que lui versait d'en haut la sainte Providence,
Tomber à deux genoux et s'écrier : Seigneur!
G. UOJAM.
Saumur, 27 avril 1866.

qui économise cinquante fois son prix en d'autres remèdes. Voici un petit extrait de 65,000 guérisons parfaites : N° 52,084, M. le duc de Pluskow, maréchal de cour de Saxe, d'une gastrite. — N° 64,825 : Cure de Son Excellence de M. le comte de Mensdorff-Pouilly, premier Ministre de l'Autriche, d'une maladie du foie et des nerfs qui avait résisté à tous les remèdes.
N° 62,476 : Ste. Romaine des Isles (Saône-et-Loire), ce 30 décembre 1862. Monsieur, — Dieu soit béni ! La *Revalesscière* Du Barry a mis fin à mes 18 ans de souffrances d'estomac, avec sueurs nocturnes, toux et faiblesse générale pour m'accorder de nouveau le précieux trésor de la santé. — J. Comparet, curé.
N° 47,121. M^{lle} E. Jacobs, de quinze ans de souffrances horribles des nerfs, indigestions, éruptions, hystérie, mélancolie. —

N° 48,314, M^{lle} E. Yeoman, de 10 ans de gastrite et toutes les horreurs d'une irritabilité nerveuse. — N° 49,842, M^{lle} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, des nerfs, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. N° 56,212, M. le capitaine Allen, de la marine royale, sa fille d'épilepsie. — MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, Paris. — En boîtes de 1/4 kil., 2 fr. 25 c.; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 1/2 kil., 16 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil. (franco) 60 fr. Contre bon de poste. — Se vend à Saumur, chez MM. A. PIE fils, droguiste; DAMICOURT, pharm; GIRAULT, pharm; PASQUIER, pharm; COMMON, rue Saint-Jean; PERDRIAU, place de la Bilange; GONDRAU, rue d'Orléans; et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes. (529)
P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A CÉDER

Une créance de cinq mille francs, remboursable le 1^{er} janvier 1874, productive d'intérêts au taux de 3 0/0 par an, payables le 1^{er} janvier de chaque année, avec jouissance desdits intérêts depuis le 1^{er} janvier dernier; ladite créance garantie par un privilège de vendeur. Prix demandé : 4,000 francs. S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine,
MAISON ET JARDIN
Rue de Bordeaux, n° 7.

A VENDRE

UNE MAISON

Présentement
Située à Saumur, rue du Petit-Pré,
Comprenant chambre basse, chambre haute, grenier et cave. S'adresser à M^e V. GALLET, sage-femme, place Saint-Pierre, Saumur, ou à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (103)

A VENDRE

OU A LOUER
Présentement,
MAISON DE CAMPAGNE
AVEC JOLI JARDIN,
Située à la Croix-Cassée; près le Chapeau. S'adresser à M. CORDOSE, tailleur, rue Saint-Jean. (208)

A VENDRE

OU A LOUER
Avec ou sans caves,
Pour entrer en jouissance de suite,
GRANDE ET BELLE MAISON
DE COMMERCE,
Anciennement occupée par M. Victor MORIN, quai de Limoges. Il y a DEUX CAVES, qui peuvent contenir 200 pièces de vin, plus TROIS CAVEAUX. S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1866,
MAISON
Fraîchement restaurée,
Rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 8.
S'adresser, pour visiter cette maison, audit notaire. (62)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,
UN APPARTEMENT COMPLET
AU 1^{er} ÉTAGE,
Comprenant cinq pièces, caves, greniers, remise et écurie;
UN SECOND APPARTEMENT
AU 2^e ÉTAGE,
Comprenant la même quantité de pièces.
Tous deux à Saumur, rue d'Orléans, n° 99.
S'adresser à M. LECHAT fils, Saumur. (93)

A LOUER

Présentement,
UNE MAISON
Située rue Beaurepaire, n° 45,
Précédemment occupée par M. le capitaine Roulet.
Cette maison possède toutes espèces de servitudes : cour, écurie, sellerie, jardin, etc.
S'adresser à M. VINETTI, propriétaire à Saumur, rue Brault. (214)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

A LOUER

Présentement,
UN JOLI PIED-A-TERRÉ
Rue Cendrière, n° 6,
Ainsi composé : Remise, écurie à 2 chevaux, petite cour où se trouvent la fosse à fumier et les latrines; cave et caveau.
Au 1^{er} étage, chambre à cheminée sur la rue;
Chambre à cheminée sur la cour;
Au 2^e étage, chambre et cabinet à côté; grenier.
S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue cendrière, n° 8.

Changement de domicile.

L'étude de M^e BINSSE, huissier à Saumur, est transférée rue Cendrière, n° 8. (194)

M. DESSERT, distillateur à Richelieu (Indre-et-Loire), demande un voyageur sérieux, ayant déjà fait cette partie.

Clerc d'avoué. — On demande un principal clerc d'avoué capable; bons appointements. S'adresser à Tours, au président de la Chambre des avoués. (223)

Un jeune homme, habitué au commerce, désirerait utiliser quelques heures de loisir dont il peut disposer tous les jours. S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite,
L'ÉTABLISSEMENT DES EAUX
DE
JOUANNETTE
Commune de Martigné-Briand.

S'adresser, pour traiter, à Saumur, à M. Charles BERSOULLÉ, rue Beaurepaire, et à M. GUÉRIN, ancien huissier, rue de Bordeaux, n° 48.

CHRONIQUES SAUMUROISES

PAR M. PAUL RATOUIS,
Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :
Le vieux Manège et les Halles; — L'ancien Théâtre et la Promenade; — Le Puits-Cambon, à la Breille; — Les deux Notre-Dame; — Notre-Dame-des-Ardilliers; — Notre-Dame-de-Nantilly; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay; de Henri IV à Napoléon I^{er}; — Documents historiques.
UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,
Prix : 4 fr. 25 c.,
A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

NOUVELLE SOUSCRIPTION
Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE
DE LA
CONVERSATION
ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES,
Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION
Seize volumes, grand in-8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes.
Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1^{re} édition.
Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 1 ^{er} MAI.			BOURSE DU 2 ^e MAI.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	65 60	»	»	64 75	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	95 75	»	»	95	»	»
Obligations du Trésor.	451 25	1 25	»	442 50	»	»
Banque de France.	3520	»	30	3500	5	20
Crédit Foncier (estamp.).	1205	5	»	1200	»	5
Crédit Foncier colonial.	600	»	»	600	»	»
Crédit Agricole.	600	»	»	595	»	5
Crédit industriel.	660	12 50	»	655	»	5
Crédit Mobilier.	565	8 75	»	560	»	5
Comptoir d'esc. de Paris.	805	12 50	»	782 50	»	22 50
Orléans (estampillé).	810	5	»	810	»	»
Orléans, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1090	7 50	»	1085	»	5
Est.	520	»	10	518 75	»	1 25
Paris-Lyon-Méditerranée.	850	5	»	845	»	5
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	540	»	10	536 25	»	3 75
Ouest.	530	»	»	531 25	»	1 25
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1472 50	»	32 50	1460	»	12 50
Canal de Suez.	390	»	10	390	»	»
Transatlantiques.	470	5	»	460	»	10
Emprunt italien 5 0/0.	44 75	»	55	42 50	»	2 25
Autrichiens.	330	10	»	320	»	10
Sud-Autrich.-Lombards.	355	7 50	»	342 50	»	12 50
Victor-Emmanuel.	81	1	»	81	»	»
Romains.	68	»	4	60	»	8
Crédit Mobilier Espagnol.	311 25	11 25	»	292 50	»	18 75
Saragosse.	187 50	12 50	»	175	»	12
Séville-Xérés-Séville.	39	»	»	39	»	»
Nord-Espagne.	135	»	5	133 75	»	1 25
Compagnie immobilière.	415	10	»	410	»	5

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	311 25	»	»	306	»	»
Orléans.	303	»	»	303 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	298 75	»	»	298 75	»	»
Ouest.	299	»	»	299 50	»	»
Midi.	298 50	»	»	300	»	»
Est.	304	»	»	300	»	»